

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MARS 2023

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14 décembre 2022

I – URBANISME ET RENOVATION URBAINE

- 1-1. Avenant 2 à la convention pré-opérationnelle tripartite : Etablissement Public Foncier d'Occitanie (EPFO) / CCPAP / Ville de Pamiers
- 1-2. Bilan de la politique foncière 2022
- 1-3. Intégration dans le domaine public municipal de terrains issus du domaine privé communal
- 1-4. Cession d'un local commercial sis 32 rue Gabriel Péri au profit des consorts CANCE
- 1-5. Constitution d'une servitude impasse de la Papeterie

II – TRAVAUX / DEVELOPPEMENT DURABLE

- 2-1. Convention de délégation de la mission de maîtrise d'ouvrage entre la commune de Pamiers et la CCPAP – Aménagement d'une voie douce reliant Pamiers à La Tour du Crieu

III – AFFAIRES FINANCIERES – ADMINISTRATION GENERALE

- 3-1. Modification des statuts du SIAHBVA (*Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Basse Vallée de l'Ariège*)
- 3-2. ARAC Occitanie – Compte-rendu financier annuel au 31 décembre 2022
- 3-3. Avenant n° 2 au contrat de concession - opération de restructuration du centre-ville – recomposition de l'îlot PEDOUSSAT
- 3-4. Versement d'une avance sur subvention aux associations
- 3-5. Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et rapport afférent

IV – SPORTS

- 4-1. Nomination d'un membre extérieur – Commission citoyenne d'attribution des subventions

V - RESSOURCES HUMAINES

- 5-1. Création de 4 emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (*article L. 332-23.1° du Code général de la fonction publique*)
- 5-2. Création de 2 emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité (*article L. 332-23.2° du Code général de la fonction publique*) (*Ex-article 3-I.2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984*)
- 5-3. Modification et mise à jour du tableau des effectifs – Emplois permanents

VI – DECISIONS MUNICIPALES

- 6-1. Décisions municipales

